

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1632

Artikel: Opinion publique : une enquête pour rien?
Autor: Simioni, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013397>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des mesures d'accompagnements perfectibles

L'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats de l'Union européenne appelle des mesures d'accompagnement qui suscitent discussions et prises de position de plusieurs partis politiques et organisations syndicales. Au centre des débats, la sous-enchère salariale et sociale dont les appréciations divergentes conduisent à privilégier le protectionnisme ou l'ouverture, l'adhésion ou non à l'Europe, à celle qui se construit ou à une autre. Pourtant les résultats des travaux parlementaires restent mal connus.

Les arguments des opposants, la droite extrême (ASIN - Association pour une Suisse indépendante et neutre; UDC) et l'extrême gauche (MPS Mouvement pour le socialisme, indépendants et communistes de l'Alliance de gauche), se limitent à présenter l'Europe et les migrants comme la source de tous les maux helvétiques.

Le travail temporaire sous contrôle

Or certaines de ces mesures gagneraient à être mieux connues. Particulièrement celles inédites qui concernent le travail temporaire et visent à contrôler les activités des entreprises éponymes. Le travail temporaire est d'ordinaire un emploi en dehors des conventions collectives de travail (CCT) ou ne les respecte pas. Il représente souvent l'antichambre à la précarisation de l'emploi. Les mesures d'accompagnement prévoient:

- un renforcement et une amélioration des contrôles des conditions de travail dans (et pour) ces entreprises;
- la participation des agences de travail temporaires au financement des systèmes de retraites anticipées;
- le paiement par ces agences de contributions aux frais de formation continue et d'exécution des CCT ayant force obligatoire; ces agences seront soumises aux organes de contrôle des CCT et à leur pouvoir de sanction.

Par ailleurs et dans le même registre, tous ceux et celles qui se prétendent indépendants devront fournir les preuves de leur statut.

Certes, malgré ces nouveautés, les mesures d'accompagnement ne sont ni complètes, ni totalement satisfaisantes. Elles demandent à être encore améliorées. Mais cette amélioration exige une action syndicale sur le terrain et non la mise en cause de l'Union européenne et des migrants. *dm*

Une enquête pour rien?

Les incertitudes méthodologiques brouillent l'analyse des réponses à un sondage sur l'avenir de la Suisse.

L'enquête «Perspective suisse», menée par quatre étudiants des universités de Saint-Gall et Zurich, avait certainement d'autres ambitions que l'accueil poli qui en a été fait dans les médias. D'autant plus qu'elle était parrainée par quelques grands noms du monde politique suisse: Rolf Schweiger, Doris Leuthard, Ueli Maurer et Ruth Metzler (Hans-Jürg Fehr ayant décliné l'invitation). La presse s'est contentée de mettre l'accent sur un des résultats les plus nets: les Suisses seraient favorables, pour une énorme majorité (88%), à une école unifiée ou uniformisée (*vereinheitlicht*).

On n'insistera pas trop sur les problèmes méthodologiques de l'enquête, dus en grande partie au fait que les sondés (13 000 personnes) sont des volontaires qui ont décidé de se rendre sur un site Internet pour répondre au questionnaire. Une sélection s'opère déjà à ce niveau; il faut savoir utiliser un ordinateur connecté au réseau et avoir un intérêt élevé pour la vie politique. Les auteurs de l'enquête ont bien tenté de corriger les différents biais (âge, sexes, cantons, niveaux de formation) mais n'ont pas pu résoudre totalement le problème de la représentativité de l'échantillon.

Au-delà de ces problèmes de statistiques, se pose également la question de la formulation des questions. On sait fort bien que la formulation des questions induit en partie les réponses. Dans ce cas précis, on ajoutera qu'il faut non seulement que tout le monde ait compris les questions de la même manière, mais il faut encore que l'on puisse faire quelque chose des réponses. On connaît l'habitude difficile à prévoir l'issue des vota-

tions à l'avance, malgré le fait que les questions des sondages sont logiquement formulées de la même manière que les objets mis au vote. On se rend donc compte qu'il est très difficile de savoir quelles propositions concrètes les citoyens suisses seront prêts à soutenir lorsqu'elles leur seront réellement soumises. Ainsi, 80% de l'échantillon serait favorable à une école obligatoire unifiée. Mais unifiée selon quels critères? Les horaires, la première langue étrangère, l'âge d'entrée en classe, le programme de mathématiques, le salaire des enseignants?

Mobiliser d'abord

Ce type d'enquête a pour but évident de mobiliser le monde politique autour d'un certain nombre de thèmes. Les résultats devraient permettre «d'élaborer des projets qui correspondent aux besoins de la population suisse et qui pourront donc être acceptés par un référendum par le peuple». Mais il ne suffit pas d'interroger la population pour changer l'état des choses. Transformer cela sur le terrain législatif est une autre affaire. Car là se poseront les questions auxquels les citoyens n'auront pas eu à répondre dans le cadre de l'enquête; ces questions susceptibles de faire gagner ou perdre une votation. Le travail des étudiants alémaniques ne saurait être condamné pour autant. La démarche n'est pas inintéressante. Mais a-t-elle réellement permis de mieux comprendre l'opinion des Suisses? Pas sûr. Tout au plus pourra-t-elle inspirer certains élus occupés à suivre de très près l'«opinion publique» pour forger leur programme politique. *os*

www.perspektive-schweiz.ch/fj